GÉRER
DIFFÉREMMENT

12

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LA NIÈVRE

La Nièvre d'après-demain : plan d'action en faveur de l'adaptation au changement climatique

LES AUTEURS

Claire Chubilleau
claire.chubilleau@administrateur-inet.org

Nadège Deriano
nadege.deriano@conservateur-inet.org

Maxime Lebatteux
maxime.lebatteux@administrateur-inet.org

Gaétan Lepetit
gaetan.lepetit@ingenieurchef-inet.org

TUTEURS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Stéphanie Robinet
DGA Aménagement et développement des territoires
Geoffrey Darmencier
Directeur du développement territorial

CONTEXTE

Comme de nombreux de territoires, la Nièvre a connu ces dernières années une intensification des épisodes caniculaires et des sécheresses allant jusqu'à des problèmes d'approvisionnement en eau. Ces événements ont conduit à une prise de conscience du changement climatique à l'œuvre dans un département qui, par son caractère rural, semblait épargné. Si les premières actions d'accompagnement visaient les agriculteurs, il est vite apparu nécessaire d'élargir le périmètre d'action. Le changement climatique va, en effet, toucher l'ensemble des citoyens et des activités. Il aura donc aussi un impact sur toutes les missions du Département. Ainsi un partenariat public-public entre le CEREMA et le Département a permis de bâtir une stratégie d'adaptation départementale basée sur un diagnostic de vulnérabilité du territoire. Cette stratégie a été adoptée en février 2020 par l'assemblée départementale.

PROBLÉMATIQUE

—› À partir du vote de la stratégie, se pose alors la question de sa déclinaison opérationnelle. Comment, en effet, construire, mettre en œuvre et penser la pérennité d'une démarche de résilience territoriale qui interroge les politiques publiques menées et le fonctionnement même du Département ? Cette problématique est elle-même portée par une autre question sous-jacente, celle d'avoir une action efficace et aux résultats visibles, tout en restant dans le champ de compétence du département et avec des moyens non extensifs.

DES CLÉS POUR AGIR

—› Quelle méthodologie pour penser l'adaptation du Département ?

Cette démarche vise à renouveler les pratiques des agent.e.s du département. Les associer est donc un impératif. L'organisation d'ateliers participatifs avec les agents et les agentes de toutes les directions, mêlant sensibilisation et co-construction, permet d'une part de souligner les effets du changement climatique sur l'ensemble des activités du Département et, d'autre part, de recueillir leurs propositions d'action. Cet exercice d'intelligence collective est également un socle pour impulser un renouveau des méthodes de travail. Outre les agent.e.s, les cadres dirigeant.e.s de la collectivité doivent se saisir et mettre en œuvre au quotidien ce plan d'action pour assurer sa pérennité. Un temps de réflexion sur les enjeux managériaux liés à ces changements apparaît important pour l'appropriation de la démarche.

—› Quelles actions pour adapter les politiques départementales et la collectivité au changement climatique ?

Six grands enjeux peuvent être identifiés dans le cadre d'une démarche d'adaptation :

-› Piloter le plan d'action
-› Observer les impacts du changement climatique pour s'adapter
-› Adapter l'organisation interne du département à ces changements
-› Adapter les politiques publiques du département
-› Accompagner l'adaptation des territoires
-› Informer et impliquer les citoyens.

Parmi les propositions, on peut noter : la création d'un réseau des Ambassadeurs Climat, l'amélioration de qualité de vie au travail en cas d'événements climatiques extrêmes, la sensibilisation des assistant.e.s familiaux et maternel.le.s, l'accompagnement des établissements sociaux et médico-sociaux dans la prise en compte du changement climatique lors des constructions/rénovations des locaux, l'animation d'ateliers sur l'alimentation de proximité ou encore la création d'un réseau d'ingénierie sur le sujet de l'adaptation au changement climatique. En interne au département, l'accompagnement par les directions ressources doit également être renforcé : formation et recrutement sur les compétences liées aux changement climatique, prise en compte environnementale dans la commande publique ou encore recherche de cofinancements pour des projets à impact positif.

—› Quelles conditions de réussite ?

Trois conditions de réussite pour une telle démarche peuvent être soulignées :

-› Un portage politique et administratif fort : une prise de décision forte est nécessaire, tout comme un accompagnement des managers.
-› Une adhésion des agent.e.s à la démarche : ce qui peut passer par une prolongation des démarches participatives.
-› Un travail transversal assuré : ce plan d'action peut être l'occasion de renouveler la culture de travail de la collectivité vers plus de transversalités par un projet d'avenir et motivant.

L'adaptation au changement climatique d'une véritable opportunité de repenser l'action locale, tant dans les actions que les pratiques professionnelles. En ce sens, elle peut être déclinée dans tout type de collectivités.

LES CHIFFRES

Ateliers

14
ateliers transversaux
et « missions »

1
atelier comité
de direction

91
agent.e.s
participant.e.s

plan d'action

6
enjeux
transversaux

54
fiches
actions

La Nièvre à l'horizon 2050

70
à 97 jours
à plus de 25°C

Baisse de la Loire entre
10 et 20%
à Nevers

47%
des emplois
particulièrement touchés

ALLER PLUS LOIN

—› Stratégie d'adaptation au changement climatique
Département de la Nièvre
www.cerema.fr/fr/actualites

—› Kit résilience Gironde
www.gironde.fr/collectivites

—› Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
www.ectadapt.eu/fr
wpx.cd66.fr/bibliothequeDD

—› Méthodologie Budget vert I4CE
www.gironde.fr/collectivites